

dLM

demain le monde

n° 11 – janvier/février 2012

printemps arabe
Continuité
ou rupture ?

débat
Contre le Travail
des enfants ?

sénégal
Sauver
la mangrove

dossier

achACT, parce que nous sommes tous des travailleurs



02

sommaire

dlm

demain le monde

n° 11 – janvier/février 2012

Directeur de rédaction

Arnaud Zacharie

Rédaction

Frédéric Lévêque

Graphisme

Dominique Hambye, Élise Debouny

Impression

Kliemo – Eupen

Imprimé à 9.000 exemplaires
sur papier recyclé

Photo de couverture

© Tineke D'haese / Oxfam Solidarité.
Photo prise au Vietnam dans la zone
industriel de Hai Phong, dans
une usine de chaussures de sport.

dlm est le supplément

« développement » du magazine
Imagine demain le monde.

Pour le recevoir, abonnez-vous !

www.imagine-magazine.com

www.cncd.be/dlm

Contact

dlm@cncd.be – 02 250 12 51



AVEC LE SUPPORT DE
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT

.be

03

édito

Gouvernement papillon : budget gelé mais plus de cohérence ?
par Arnaud Zacharie

04

actu

Printemps arabe : continuité ou rupture ?
par Elena Aoun

07

petites histoires de gros sous

Un plan d'action contre Occupy Wall Street ?
par Antonio Gambini

08

regard sur le monde

Lutter contre le travail des enfants : oui, mais...
par Aurélie Leroy

11

dossier

achACT : parce que nous sommes tous travailleurs
entretien avec Carole Crabbé, par Michel Cermak & Frédéric Lévêque

16

projet 11.11.11

Sénégal : sauver la mangrove
par Cécile Vanderstappen

18

multi-culture

**Les Récréâtrales : le théâtre africain dans sa diversité
et ses difficultés**
entretien avec Etienne Minoungou, par Julien Truddaïu

22

introspectus

Aide au développement : qui aide qui au nom de quoi ?
par Oumou Zé

23

pas au sud, complètement à l'ouest

Hypocondriaque mais indispensable !
par Gérard Manréson

ARNAUD ZACHARIE
Secrétaire général du CNCD-11.11.11

Gouvernement papillon : Budget gelé mais plus de cohérence ?

Après 541 jours de négociations, la Belgique a enfin accouché d'un nouveau gouvernement. Si beaucoup d'encre a coulé au sujet du nouveau-né, peu a été dit concernant le volet de la déclaration gouvernementale dédié à la coopération au développement.

La déclaration commence par une mauvaise nouvelle : le gel de la croissance des crédits en 2012 et 2013, ce qui implique une baisse de 10% de l'aide belge au développement entre 2010 et 2012. En 2010, la Belgique y avait consacré presque 2,3 milliards EUR, 0,64% de son revenu national brut (RNB). Toutefois, ce montant avait été gonflé par la comptabilisation de l'allégement de la dette congolaise qui, par définition, ne pouvait se répéter. Cela devrait donc limiter l'impact budgétaire sur les programmes en cours. Par ailleurs, la note réaffirme l'objectif de 0,7% du RNB qui ne serait ainsi que limité « temporairement en raison de circonstances budgétaires exceptionnelles ».

Sur le contenu, le gouvernement s'engage à réaliser la refonte de la loi belge sur la coopération internationale qui date de 1999 et nécessite d'être adaptée aux nouveaux enjeux. Il est également prévu de « mettre en place une conférence interministérielle des politiques de développement en vue d'une meilleure cohérence ». Cet élément est tout particulièrement important, tant

il est avéré que les politiques de coopération au développement ne sont qu'un canal parmi d'autres des politiques internationales de financement du développement : le commerce, les investissements, les politiques migratoires ou environnementales sont autant de politiques qui ont un impact majeur. C'est pourquoi l'enjeu de la cohérence est devenu crucial. Une telle conférence interministérielle serait dès lors une avancée institutionnelle majeure pour l'efficacité des politiques belges de coopération internationale.

En ce qui concerne les acteurs de la coopération belge, le nouveau gouvernement reconnaît l'autonomie des ONG et désire améliorer la coordination entre l'administration (la DGD), l'agence chargée de mettre en œuvre les projets de développement gouvernementaux (la CTB) et l'agence chargée de promouvoir les investissements privés dans les pays en développement (BIO). L'amélioration de la synergie entre les trois organes de la coopération gouvernementale s'avère indispensable, tant le problème a été soulevé par plusieurs évaluations externes au cours de ces derniers mois. Le fait que le gouvernement annonce lancer une évaluation spécifique de BIO est à cet égard très positif, tant cette agence, dont le budget n'a cessé d'augmenter ces dernières années pour atteindre plus de 120 millions EUR, fait preuve d'un manque de transparence, n'hésitant pas à financer

des investissements transitant par des paradis fiscaux ! S'il y a des économies à faire à court terme, c'est certainement à ce niveau qu'il faudrait les réaliser en priorité.

Enfin, la déclaration cible l'importance de la lutte contre la faim, en luttant contre la spéculation alimentaire et en soutenant l'agriculture familiale. Le gouvernement annonce également vouloir poursuivre le programme d'allègement de la dette des pays pauvres et de lutter activement contre les « fonds vautours », ces fonds d'investissement privés qui rachètent des dettes de pays en développement à prix cassés, pour

« L'ENJEU DE LA COHÉRENCE DES POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT EST DEVENU CRUCIAL POUR L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT »

les contraindre ensuite par voie judiciaire à rembourser ces créances au prix fort.

En définitive, malgré un gel du budget, les deux années et demi de législature qui s'annoncent offrent de réelles opportunités d'améliorer l'efficacité de la politique belge de coopération internationale. À condition que les engagements pris dans la déclaration soient rapidement concrétisés.





ELENA AOUN

Maître d'enseignement et chercheuse ULB / FUNDP

Printemps arabe Continuité ou rupture ?

La « Communauté internationale » adapte-t-elle sa politique à la nouvelle donne au Maghreb et au Moyen-Orient. Pour la chercheuse Elena Aoun, un an après le début du Printemps arabe, elle ne semble pas à la hauteur des défis et des enjeux et tend plutôt à reproduire les pratiques antérieures.

Il y a un an, un illustre inconnu, Mohamad Bouazizi, s'immole par le feu en dénonciation de la déshérence socio-économique et de la répression policière en Tunisie, déclenchant une vague de rébellions dans plusieurs pays du Maghreb et du Moyen-Orient. Totalement inattendu parce que les diplomatie occidentales et les dirigeants locaux imaginaient un monde arabe figé dans son archaïsme religieux et politique et dans son immobilisme socio-économique, le Printemps arabe est devenu aujourd'hui une réalité presque banale, gérée par les ténors de la communauté internationale au travers de quelques ajustements. Or, l'ensemble de ces ajustements ne semble pas à la hauteur des défis et des enjeux découlant du phénomène et tend plutôt à reproduire les pratiques antérieures. D'où nécessité d'une réflexion critique.

Deux poids, deux mesures ?

Le premier élément qui ne peut manquer d'interpeller est l'adoption de logiques différencierées dans les réactions aux diverses situations, en matière d'intervention notamment. Ainsi, à l'invocation de la responsabilité de protéger dans le

contexte libyen pour recourir à la force, s'oppose la mollesse face aux bains de sang en Syrie et au Yémen. Il ne s'agit certes pas de préconiser un recours systématique à la force, d'autant plus que l'on sait que le bilan humain de la guerre en Libye est élevé, mais de souligner la nécessité de soustraire la notion de responsabilité de protéger à une instrumentalisation qui la décrédibilise en la faisant passer pour un prétexte dont usent les plus puissants lorsqu'ils trouvent un intérêt particulier à intervenir ici ou là, tout en fermant les yeux sur d'autres situations parfois criantes, comme en Palestine.

Se pose aussi la question des différences d'attitude par rapport aux régimes qui ont usé de la force pour museler. Le cas le plus illustratif est celui de Bahreïn, hôte de la V^e flotte américaine, où la répression a fait de nombreuses victimes civiles et jeté des centaines d'opposants en prison, ceci sans véritable condamnation. S'en dégage cette impression cynique, vérifiée en Tunisie et en Egypte, que ce n'est que lorsque leurs alliés perdent toute chance de se maintenir au pouvoir, que les chantres de la démocratie prennent acte de la volonté

des peuples. Ici encore, l'équilibre n'est guère évident à trouver entre intérêts, principe de non-ingérence, et des diplomatie en phase avec les valeurs qu'elles se disent défendre. Néanmoins, la perpétuation d'une dissonance entre rhétorique et pratique ne peut qu'éroder la crédibilité et la légitimité du discours libéral qui domine la scène internationale et de ses promoteurs. En outre, elle conduit à s'interroger sur l'étendue de l'enseignement retiré des bouleversements de l'année qui s'achève. En soi, la chute de Ben Ali, de Moubarak et de Kadhafi devrait amener à revoir en profondeur les stratégies d'alliance et de coopération avec des régimes répressifs. Or le soutien accordé à de tels régimes se pérennise. D'ailleurs, même dans les pays en transition, la tentation pourrait être forte pour la communauté internationale de fermer les yeux sur de nouveaux abus – le Conseil national de transition (CNT) et l'armée égyptienne en ont déjà à leur actif – pourvu que se mette vite en place un régime avec lequel traiter et qui donnerait des gages en matière de stabilité et d'*« Islam modéré »*.

Quelle place pour l'Islam ?

D'ailleurs, cette dernière préoccupation semble constituer l'horizon indépassable des grilles de lecture occidentales à l'égard des révoltes arabes en raison des multiples racourcis qui, au fil des décennies, ont consacré dans les esprits une équation entre islam et terrorisme. Traditionnellement, c'est la capacité des régimes répressifs à contenir les mouvements islamistes qui avait contribué à leur assurer la complaisance de l'Occident. Or, sans nier les dérives – euphémisme bien sûr – de la révolution islamique iranienne ou du régime des Talibans en Afghanistan, l'histoire du bilan politique de partis islamiques démocratiquement élus reste encore à écrire puisque chaque expérience a été étouffée dans l'œuf, par les armes en Algérie, après la victoire du FIS en 1992, diplomatiquement en Palestine, après la victoire du Hamas en janvier 2006.

Vers une « paix libérale » ?

Au-delà de l'impératif de surmonter les préjugés accumulés et de laisser aux populations arabes le soin de trouver de nouvelles équations politiques (processus qui s'est étalé, en Occident, sur plusieurs siècles), se pose une question cruciale et pourtant rarement abordée : quel type de régime économique et sociétal les pays en transition seront-ils encouragés à mettre en place ? Certes, liberté, démocratie et droits

humains sont les *leitmotiv* des insurgés et de la communauté internationale. Or, ce triptyque est fortement ancré dans le dogme de « la paix libérale » qui s'est imposé dans l'après-Guerre froide comme recette standard dans les situations de transition. Articulée autour d'un volet politique consacrant souvent une place centrale à l'exercice électoral et un volet économique assimilant ouverture des marchés et prospérité, cette approche a été promue avec des résultats très mitigés dans plusieurs pays de l'espace ex-soviétique, dans des pays se relevant de guerres civiles ou hybrides, ou encore en Afghanistan et en Irak dans la foulée des interventions.

« CE N'EST QUE LORSQUE LEURS ALLIÉS PERDENT TOUTE CHANCE DE SE MAINTENIR AU POUVOIR, QUE LES CHANTRES DE LA DÉMOCRATIE PRENNENT ACTE DE LA VOLONTÉ DES PEUPLES. »

tions américaines. Les bailleurs de fonds étant, pour l'essentiel, des pays occidentaux pénétrés de cette doxa libérale et des institutions internationales largement dominées par ces mêmes pays, la marge de manœuvre des récipiendaires est généralement faible même si, pour préserver le soutien financier de leurs alliés, ils s'en accommodent. Or, l'on reconnaît aujourd'hui, notamment dans certains milieux académiques et chez nombre d'acteurs du développement, que cette approche libérale n'est pas une panacée. Dans son volet politique, elle pose le problème de l'appropriation par les populations concernées de pratiques politiques exogènes, et donc artificielles. Dans son volet économique, elle soulève une interrogation majeure : le rôle de la libéralisation économique dans la fragilisation des populations.

Un contexte de crise

Sans vouloir suggérer que le Printemps arabe résulte d'une cause unique, il convient de souligner qu'il intervient dans une période de crise financière globale née dans les pays développés dans un contexte où le « tout libéral » avait été promu tous azimuts. Les ramifications de cette crise ont précipité une part croissante de la population mondiale dans la précarité, le chômage et la déshérence sociale. Dès lors, il devient nécessaire de repenser les fondamentaux du système et ceux de l'assistance des pays du Nord en direction des pays en développement ou en transition. Les recettes anciennes risquent de reproduire les inégalités et les fragilités qui ont poussé à la révolte plusieurs peuples arabes. Or force est de constater que, en dépit d'approches qui

se veulent « compréhensives », concertées avec les nouvelles autorités et coordonnées au niveau des multiples bailleurs de fonds, en tête desquels l'Union européenne, l'accent reste mis sur la libéralisation des marchés et la promotion de l'entreprise privée. Cela transparaît très clairement dans les conclusions de la première réunion de la Task Force Tunisie-Union européenne qui s'est déroulée à Tunis, les 28 et 29

« LE PARALLÈLE ENTRE LES MOBILISATIONS DES INDIGNÉS ET LES RÉVOLTES ARABES NE MANQUE PAS DE PERTINENCE »

septembre 2011 et envisage « une intégration progressive au sein du marché intérieur de l'Union européenne au travers notamment un processus de rapprochement législatif et réglementaire ». La démarche s'attache aux mêmes préceptes que précédemment, sans qu'une réflexion soit menée sur les retombées d'un tel processus en matière de justice sociale. La corruption a bon dos : rendue responsable de tous les maux socio-économiques qui ont conduit aux révoltes, elle permet de faire l'économie d'une remise en question fondamentale.

Or les risques ne sont pas à apprécier uniquement au regard de ces révoltes, mais aussi au regard des tensions que vivent les pays développés : Irlande, Portugal, Espagne, Italie, Israël et bien sûr la Grèce... Le 15 octobre 2011, des milliers d'« Indignés » se sont exprimés dans des dizaines de pays à travers la planète contre ce qu'ils perçoivent comme une alliance objective entre les pouvoirs politiques et la finance.

Les contextes politiques ont beau être différents, le parallèle entre ces mobilisations et les révoltes arabes n'a pas manqué d'être fait, et ne manque pas de pertinence. Au moment où l'Occident libéral connaît une crise sans précédent, où la « raison » des gouvernements l'emporte sur la volonté des peuples, le défi de la remise sur pied des pays en transition est démultiplié. Non seulement le modèle de la démocratie se trouve malmené et les deniers risquent de manquer mais si elles n'étaient pas repensées au fond, les approches en matière d'assistance pourraient conduire à de nouveaux échecs.

Sur ce sujet, Elena Aoun est l'auteure d'une contribution intitulée « Du Moyen-Orient à l'Afrique du Nord : Le temps des révoltes ? », parue en novembre 2011 dans Michel Fortmann, Gérard Hervouet et Albert Legault (dir.), *Les conflits dans le monde 2011*, Laval, Institut québécois des hautes études internationales et Presses de l'Université Laval.



ENTRE LA POLITIQUE PROFESSIONNELLE
ET LE CAFÉ DU COMMERCE,
IL Y A L'ESPACE D'UNE REVUE.

POLITIQUE
revue de débats

POLITIQUE paraît 5 fois par an • 3 numéros hors série
Abonnement annuel : 35 €* • un livre offert
Etudiants, travailleurs sans emploi, BIM/OMNIO : 15 €
Administration et rédaction
POLITIQUE, rue du faucon 9 - B-1000 Bruxelles
téléphone : +32 (0)2 538 69 96
courriel : secretariat@politique.eu.org

<http://politique.eu.org>

FANTONIO GAMBINI,
Chargé de recherche, CNCD-11.11.11

Un plan d'action contre Occupy Wall Street ?

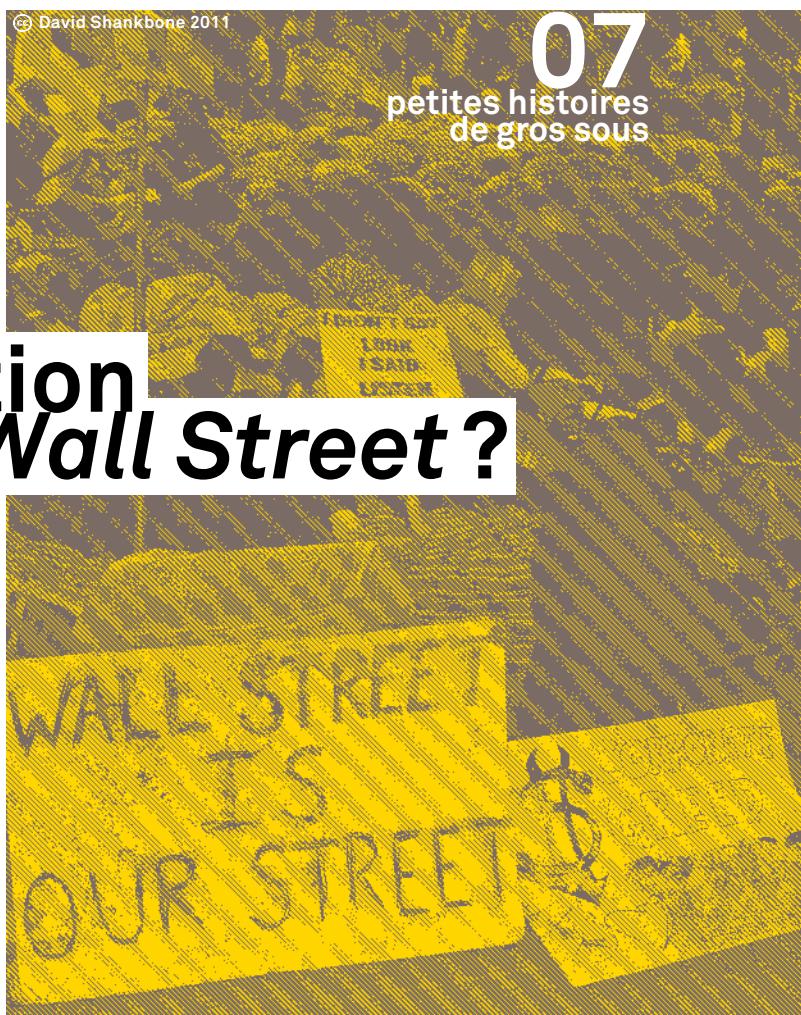
Un cabinet de lobbying a proposé à l'association des banques états-unies un plan d'action pour contrer le mouvement *Occupy Wall Street*, notamment en prévision de « la prochaine vague de bonus »...

Je ne suis pas un adepte inconditionnel des différents mouvements « occupy » et autres « indignés ». Le refus systématique d'organiser le mouvement autour d'un cahier de revendications précis, de désigner des porte-parole, le culte de la démocratie directe et permanente, le recours excessif aux formes d'organisation spontanées et « en réseau », un certain « refus du politique », tout cela me porte à craindre que malgré des slogans on ne peut plus justes (nous sommes les 99%) et pertinents dans cette phase d'austérité antisociale que veulent nous imposer les marchés financiers – ceux-là mêmes qui ont plongé le monde dans la crise et qui n'ont été sauvés que par l'intervention des États –, le mouvement risque de s'essouffler à brève échéance sans avoir obtenu des avancées concrètes.

Pourtant, un scoop du mois de novembre de la chaîne d'information états-unienne MSNBC me porte à nuancer mon jugement. Le cabinet de lobbying Clark Lytle Geduldig & Cranford, dont deux des dirigeants sont d'anciens attachés parlementaires du Républicain John Boehner, président de la Chambre des représentants à Washington D.C., a proposé un plan d'action en 4 pages à l'*« American Bankers Association »*, l'Association de l'industrie bancaire états-unienne, pour la somme modique de 850.000 dollars.

Selon les lobbyistes, « si on laisse le fait de vilipender les entreprises majeures du secteur devenir un axe non contesté d'une stratégie de campagne coordonnée des Démocrates, alors cela aurait le potentiel de créer des impacts politiques et financiers durables sur les entreprises visées ». Le phénomène risque d'être d'autant plus explosif plus tard dans l'année lorsque les médias couvriront « la prochaine vague de bonus et la contrasteront avec les histoires de millions d'Américains qui devront se contenter de moins pendant la période des fêtes ».

Certes, poursuivent les lobbyistes, il est facile de négliger OWS (*Occupy Wall Street*) en tant que groupe hétéroclite de protestataires, mais « ils ont démontré qu'ils devraient plutôt être traités comme un concurrent organisé, qui est très souple



et capable de travailler avec les médias, de coordonner le soutien de tierces parties et de dialoguer avec des responsables politiques pour que ceux-ci fassent ce qu'ils souhaitent ».

C'est pourquoi le cabinet de lobbying propose un vaste plan d'action pour contrer OWS. Il s'agit notamment de réaliser une « opposition research » détaillée, afin d'identifier les leaders et les principaux soutiens financiers du mouvement et d'exploiter tout ce qui pourrait mettre en doute leur intégrité personnelle. La transparence du mouvement sur les différentes plateformes de médias sociaux (Facebook, Twitter et autres) constitue également pour les lobbyistes une excellente opportunité, non pas pour contrer directement sur ces médias les arguments de OWS, mais plutôt pour anticiper et contrer les prochaines évolutions du mouvement.

Enfin, les lobbyistes reconnaissent que les entreprises visées par le mouvement ne sont probablement pas les meilleurs porte-paroles de leurs intérêts dans le contexte présent. Il faut donc construire une coalition la plus large possible qui permettrait de faire porter le message politique qui convient aux grandes firmes de Wall Street par d'autres que ces grandes firmes elles-mêmes, qui soit capable de démontrer que s'attaquer à ces grandes firmes reste porteur de grands coûts politiques et d'offrir protection aux responsables politiques qui continuent à défendre Wall Street.

On notera que l'*« American Bankers Association »* a reconnu avoir reçu cette proposition, mais affirme l'avoir refusée. Ce que nous ne savons pas en revanche c'est si d'autres propositions du même acabit, peut-être plus efficaces ou plus ambitieuses, ont été acceptées...


AURÉLIE LEROY
 CETRI –Centre Tricontinental

Lutter contre le travail des enfants : oui, mais...

Souvent, on attend de celui qui parle du travail des enfants qu'il le condamne par automatisme mais le travail des enfants renvoie à une variété infinie de situations singulières qui s'inscrivent dans des contextes spécifiques à chaque société et à chaque communauté.

Parler du travail des enfants n'est pas une mince affaire. Il ne constitue pas une occupation homogène. Il se décline de multiples façons. Il peut être contraint ou choisi, réalisé dans sa famille ou pour un tiers, rémunéré ou non payé, visible ou caché, partiel ou à temps plein. L'enfant peut être scolarisé ou non, isolé ou vivant dans sa famille, travaillant à son compte ou pour celui d'un employeur, exploité ou bien traité.

Dès lors, quand on dit être « contre » le travail des enfants, qu'est-ce que cela signifie ? Vise-t-on l'interdiction pure et simple de toutes les formes de travail des enfants, ou de celles considérées comme « inacceptables » ? Dans ce dernier cas, il en découle qu'il existerait des « bonnes » et des « mauvaises » formes de travail. Mais alors, où placer la ligne de partage ? On se rend compte que le consensus qui existe autour de l'opposition de principe au travail des enfants s'effrite rapidement lorsque l'on s'intéresse de près au phénomène.

Un concept *made in Europe*

Une condamnation systématique pose aussi question au regard de l'histoire contemporaine des pays industrialisés. Le concept de travail des enfants est un concept *made in Europe*. Lors de la révolution industrielle, l'enfant était un acteur clé de la sphère productive doté d'une valeur économique. La crainte de bien des familles était alors moins la surcharge que la pénurie de travail pour l'enfant. Ce n'est que par la suite que le mouvement en faveur de l'éducation obligatoire a contribué à faire reculer le phénomène dans les pays industrialisés.

Ce saut de puce dans l'histoire pour se rappeler que les conceptions de l'enfance et du travail sont situées dans le temps et l'espace. Aujourd'hui, dans nos sociétés occidentales, l'enfance est désormais perçue comme une période à haut risque qui nécessite la protection de la part du monde adulte. Elle est considérée comme une période d'insouciance, d'apprentissage et d'absence de contraintes. En réaction, le travail des enfants est considéré comme un fléau et l'enfant travailleur comme une victime. L'école et la famille sont les seuls lieux de socialisation valorisants et structurants.

Cet idéal type répond aux normes culturelles de l'Occident. Malgré son caractère très « relatif », cette construction sociale tend néanmoins à s'imposer depuis plusieurs décennies comme une référence à caractère universel, ce qui ne va pas sans poser problème. En effet, cette opinion dominante, répercutee par les conventions

internationales et les codes nationaux du travail, apparaît pour certains acteurs comme un « produit d'importation ». La technicité, la langue, l'esprit des textes créent un décalage abyssal entre les législations et la réalité des individus. Les traités ont beau être signés par la majorité des nations, en tout cas par leurs hauts représentants, ils ne font pas l'unanimité.

Les limites des conventions

Tout d'abord, se pose la question de la pertinence à donner à ces conventions. Prétendre à une vision globale de l'enfance et apporter des solutions « clés en main » n'est-il pas déraisonnable au regard de la complexité du phénomène et des contextes dans lesquels il s'inscrit ? L'interdiction systématique du travail des enfants est-elle une solution adéquate ? Contribue-t-elle à « l'intérêt supérieur » de l'enfant tel que prôné par la Convention des droits de l'enfant ? En effet, si certaines formes de travail sont en violation avec les droits de l'enfant, d'autres ne le sont pas. Et dans la plupart des cas – ce qui complique évidemment l'élaboration des solutions – le travail des enfants comporte à la fois des aspects positifs et négatifs et peuvent donc « être nuisible et bénéfique au développement et au bien-être de l'enfant ». Que faire alors ? Une approche circonstanciée apportant des réponses



différentes à des enfants et des formes différentes de travail ne pourrait-elle pas être une alternative crédible ?

Ensuite, les principales conventions relatives au travail des enfants¹, malgré les avancées indéniables dont elles sont à l'origine, témoignent néanmoins d'un manque d'efficacité. Les normes internationales, bien que contraignantes, sont souvent inappliquées : pas de volonté politique, pas de budget, pas d'inspection du travail. De plus, faute d'adéquation avec la réalité et pour des raisons opératoires, elles excluent une majorité d'enfants travailleurs du champ d'application des législations.

Les « exclus » de la lutte contre le travail des enfants

Le monde compterait à ce jour 215 millions d'enfants travailleurs. Cette estimation est en réalité largement sous-estimée en raison du manque de précision qui entoure l'expression « travail des enfants ». Jusqu'il y a peu, une conception industrielle et urbaine du travail des enfants dominait, contribuant à minimiser et à mal appréhender le travail infantile, en particulier dans le do-

« LES CONCEPTIONS DE L'ENFANCE ET DU TRAVAIL SONT SITUÉES DANS LE TEMPS ET L'ESPACE »



maine agricole alors qu'environ 70% des enfants y travaillaient. A cela venait s'ajouter la fausse idée, démentie depuis, selon laquelle le travail familial dans ce secteur ne pouvait être néfaste aux enfants.

Pour continuer à être « fonctionnel et efficace », le principal organisme en matière de lutte contre le travail des enfants – l'Organisation internationale du travail (OIT) – a dressé une série de critères, tels que l'âge ou la dangerosité du travail pour identifier les enfants travailleurs qui devaient être protégés. L'OIT a estimé également que pour « rentrer



dans les conditions » l'enfant devait réaliser une « activité économique ». La légitimité de ce critère pose question. Dans les faits, il constraint à laisser sur le carreau une masse innombrable d'enfants qui réalisent des tâches domestiques au sein de la famille, ou qui sont actifs dans l'entreprise ou l'agriculture familiale. La sphère familiale est-elle censée protéger les enfants des effets néfastes du travail ? On ai-

« LE TRAVAIL DES ENFANTS COMPORE À LA FOIS DES ASPECTS POSITIFS ET NÉGATIFS »

merait y croire, mais l'exploitation intrafamiliale n'est malheureusement pas une exception. Une prise de conscience s'est fait jour toutefois parmi les principaux intervenants qui tentent depuis de réduire l'écart entre réalité supposée et celle existante. L'OIT cherche ainsi à étendre son champ de compétence à l'économie informelle, à réagir à la prégnance du travail des enfants dans l'agriculture ou à mettre sur pied de nouveaux indicateurs pour tenter d'évaluer l'impact du travail des enfants au sein des familles.

Quelles solutions ?

Le travail des enfants n'est pas un phénomène isolé. Ce n'est pas une niche d'exploitation bien délimitée que la marche du développement aurait tôt fait de faire disparaître. Il fait partie d'un « tout » qu'il est difficile de déchiffrer, tant les dimensions qui le composent, les stratégies en présence et les dynamiques qui l'affectent sont multiples et parfois contradictoires.

Les motifs économiques sont déterminants dans la mise au travail précoce. Les réalités locales – les revenus insuffisants d'un ménage – ou plus globales – la pauvreté de certaines nations – sont parmi les principaux facteurs qui poussent les enfants au travail et sont à mettre en relation avec les logiques politiques et économiques de modèles de développement et de rapports Nord-sud inégalitaires.

Le climat de récession et la crise économique qui frappent le monde actuellement ont ainsi une incidence directe sur l'élévation des niveaux de pauvreté et par ricochet sur le travail des enfants – en particulier dans les pays à bas revenus. D'autres facteurs liés aux transformations et reconfigurations des « sociétés du Sud » (déplacements migratoires liés à l'instabilité politique, relâchement des liens sociaux et désstructuration des familles, etc.) interfèrent également sur le phénomène.

Néanmoins, dans ce contexte et malgré les contraintes extérieures, le travail des enfants peut résulter aussi d'initiatives prises par l'enfant lui-même. L'espoir d'une vie meilleure, la participation ou l'autonomie financière, l'estime de soi sont des éléments qui peuvent attirer le jeune vers le travail, même si celui-ci ne constitue pas un « premier choix ».

Dès lors, pour que les politiques d'intervention aient un impact véritable, il est nécessaire à la fois de s'attaquer aux causes structurelles qui « produisent » le travail des enfants, mais aussi de prendre en compte la parole, les stratégies et les choix rationnels et raisonnés des jeunes. Sans cela, toute tentative pour améliorer leurs conditions d'existence risque d'être vaine et inadaptée.

1/ La Convention des droits de l'enfant de 1989, la convention 138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et la convention 182 sur les pires formes de travail des enfants.

alternatives sud

Contre le travail des enfants ?

Points de vue du Sud



Centre Tricontinental

Syllepse

Contre le travail des enfants ?

Alternatives Sud (2009), Paris/LLN,
Syllepse, Cetri.

Un livre coordonné par Aurélie Leroy
Disponible en librairie ou sur
www.cetri.be

achACT, parc^é que nous somm^{es} tous des travailleurs



Depuis le mois de septembre, ne dites plus Campagne Vêtements propres mais bien achACT. Quinze ans après sa création, la Campagne Vêtements propres, versant belge francophone de la *Clean Clothes Campaign* au niveau international, change d'appellation et prend le nom d'achACT – Action Consommateurs Travailleurs. Après avoir passé au crible les conditions de travail dans le secteur de l'habillement, la plate-forme élargit son domaine de travail à d'autres secteurs (électronique, sport, jouets) mais son objectif reste le même : « informer le consommateur, individuel ou collectif, sur les pratiques des enseignes à qui il achète » et « casser la schizophrénie qui fait que quand on est consommateur, on oublie le travailleur derrière le produit, alors qu'on est soi-même travailleur. »



MICHEL CERMAK

Chargé de recherche, CNCD-11.11.11

FRÉDÉRIC LÉVÈQUE

dlm – demain le monde, CNCD-11.11.11



Nous sommes à la fin des années '80, plusieurs scandales éclatent et attirent l'attention de l'opinion publique sur les filières de production des vêtements. Des entreprises comme C&A et Levi's sont pointées du doigt. La première exploite des enfants en Inde, la seconde importe dans des conditions inhumaines des travailleurs chinois pour ses usines du Pacifique. Parallèlement, des mouvements féministes tentent de se rassembler autour de revendications

communes, comme des meilleures conditions de travail dans des secteurs où les femmes constituent la majorité de la main d'œuvre ouvrière. « De là est donc née l'idée de renforcer ces travailleurs qui se mobilisaient dans les usines du Sud en interpellant les clients de l'usine, à savoir les grandes marques et les grands distributeurs, au Nord », explique Carole Crabbé, d'achACT.

achACT, c'est l'acronyme pour Action Consommateurs Travailleurs, une organisation qui a vu le jour le 20 septembre dernier. Mais achACT n'est pas une organisation de plus du paysage associatif belge, c'est en réalité le nouveau nom d'une plateforme forte de plus de 15 ans d'expérience dans l'interpellation des enseignes du textile sur les conditions de travail dans leur filière d'approvisionnement. Elle se faisait appeler jusque-là « Campagne Vêtements propres » (CVP). Vivant avec son temps, la campagne s'offre aujourd'hui une nouvelle jeunesse et entend agir sur d'autres secteurs. Nous avons rencontré Carole Crabbé, sa coordinatrice depuis le début, pour dresser un bilan non exhaustif de la Campagne et discuter des projets d'avenir d'achACT.

Sur base de quel constat avez-vous décidé de travailler sur les filières du vêtement et de lancer la CVP ?

Fin des années '80, SOMO, un centre néerlandais de recherches sur les multinationales, a fait le constat suivant : les multinationales, jusque-là identifiées comme un ensemble « maison mère et filiales », sont en fait bien plus internationales qu'il n'y paraît. Leurs filières d'approvisionnement, fournisseurs et sous-traitants sont éclatés aux quatre coins de la planète. Mais ce sont bien les grands distributeurs – les marques que nous connaissons – qui conservent un pouvoir économique quasi absolu sur ces filières vu leur taille toujours plus grande face aux petits producteurs. Ils peuvent décider des prix et des délais de livraisons, donc de facto des salaires et conditions de travail, mais n'assument aucune responsabilité sociale sur ce qui se passe dans les usines qui produisent pour eux. Pourtant c'est souvent là que l'on constate les conditions de travail les plus déplorables. Donc, SOMO établit le concept de responsabilité, non plus simplement d'entreprise, mais de filière.

C'est donc lancé aux Pays-Bas mais quid de la Belgique ?

SOMO crée au milieu des années '90 la Clean Clothes Campaign. Le mouvement grandit très vite, multiplie les partenariats avec des mouvements sociaux dans les pays de production et cherche rapidement à s'europeaniser. Dès 1996, la Schone Kleren Campagne et la Campagne Vêtements Propres sont lancées parallèlement en Belgique. La CVP est initialement lancée par Oxfam Magasins du Monde (MdM). C'était avant tout une plateforme rassemblant syndicats, ONG,



organisations de consommateurs et de commerce équitable. Au départ, nous avions 42 organisations intéressées, nous en sommes aujourd'hui à un noyau dur et actif de 25.

Quels sont vos moyens d'action ?

En Belgique, nous avons démarré avec un projet de tribunal permanent des peuples sur le droit des travailleurs dans les filières, avec des témoignages de travailleurs venant de sept usines produisant pour sept marques internationales (Disney, Nike, Levi's, H&M, Adidas, C&A et Otto-Versand) qui étaient bien sûr invitées. Seule H&M est venue.



ment sur un appel urgent. Ça ne fonctionne pas toujours mais on a de nombreux exemples positifs.

Tu peux illustrer une de ces réussites ?

Il y a par exemple le cas de l'effondrement de l'usine Spectrum au Bangladesh en 2005 qui a fait 60 morts et 80 blessés. Deux entreprises en Belgique étaient clientes de cette usine : Carrefour et les t-shirts B&C. On les a contactées directement pour relayer les premières demandes très concrètes des organisations de travailleurs de l'usine : financer les bulldozers pour rechercher des survivants. Face à une réponse révoltante de Carrefour, on a contacté les délégués syndicaux de l'entreprise. Cela n'a pris que quelques jours avant qu'il y ait une première interpellation en conseil d'entreprise en Belgique, puis au niveau européen. Récemment, un fonds d'assistance aux victimes a enfin été mis en place, partiellement financé par les entreprises clientes.

Comment les entreprises réagissent à vos interpellations ?

Au début des années '90, après les premiers grands scandales viennent les premières prises de position de grandes entreprises sur leur responsabilité sociale, qui consistent en de simples codes de conduite, vite oubliés dans un tiroir. Ce comportement existe encore aujourd'hui mais de plus en plus d'entreprises, grandes et petites, établissent des codes de conduites sérieux, des systèmes de contrôle crédibles et une réelle participation des travailleurs. La Campagne a clairement

**« QUAND ON EST CONSOMMATEUR,
ON OUBLIE LE TRAVAILLEUR DERRIÈRE
LE PRODUIT, ALORS QU'ON EST
SOI-MÊME TRAVAILLEUR »**

contribué à ce changement, en interpellant les entreprises, en proposant des codes de conduite de référence ou en démontrant en quoi de simples audits sociaux ne servent à rien, par exemple.

Ces codes de conduite empêchent-ils les abus ?

Là où il reste encore un énorme travail à réaliser, c'est de réussir à changer justement les pratiques qui mènent inévitablement aux abus. Tant qu'on ne touchera pas aux systèmes de fixation des prix (voir encadré) qui ne tiennent toujours pas compte d'un salaire minimum vital, de plafonds en nombre d'heures prestées par semaine, tant que les acheteurs professionnels des grandes marques recevront des bonus substantiels quand ils parviennent à réduire un coût ou un délai de production, les mêmes causes provoqueront les mêmes effets : des travailleurs surexploités et sous-payés au bout de la chaîne de production, loin de nos rues commerçantes. C'était d'ailleurs le thème de notre campagne « Meilleur marché » menée en 2009.

Pourquoi vouloir élargir votre travail au-delà du vêtement ?

Avec les années, on s'est progressivement intéressé à l'électronique, aux jouets, aux vêtements de sport dont les industries sont assez similaires à celles de l'habillement : grandes marques en positions dominantes, processus de production éclatés à l'échelle mondiale, délocalisations rapides, majorité de travailleurs femmes

Parmi nos modes d'action, il y a ce que nous appelons les appels urgents : ce sont des mobilisations en réaction immédiate à une violation grave des droits des travailleurs signalée par un partenaire du Sud. On ne sait jamais quand ça va tomber ni combien de temps ça va durer. Ça demande beaucoup de flexibilité, ce qui n'était pas toujours compatible avec une grande structure comme Oxfam MdM. Donc, en 2004, la Campagne a pris son autonomie par rapport à Oxfam, mais avec son soutien. L'autonomie nous a permis d'essayer autre chose, par exemple : contacter directement un syndicat pour que ses délégués travaillant chez un distributeur l'interpellent directe-

achACT

actions
consommateurs
travailleurs

et migrants. De plus, beaucoup de nos partenaires dans les pays de production sont déjà actifs dans ces filières-là, nous avions donc déjà accès à une bonne partie du réseau dont nous aurons besoin pour travailler sur ces nouveaux thèmes.

La situation du droit des travailleurs est différente dans ces autres secteurs ?

Nous avons aussi pu constater l'énorme différence qu'il y a aujourd'hui entre les secteurs : dans la mode, après 15 ans de travail, on obtient aujourd'hui presque toujours une réponse, même si elle n'est pas toujours satisfaisante. Par contre, les constructeurs automobiles, par exemple, ne se donnent même pas la peine de répondre. Il y a donc un travail à faire pour conscientiser les entreprises, secteur par secteur, sur leurs responsabilités. On s'attaque donc aux quelques secteurs qui sont aujourd'hui au cœur des campagnes marketing, des budgets shopping, des désirs suggérés et des besoins créés, en cassant la schizophrénie qui fait que quand on est consommateur on oublie le travailleur derrière le produit, alors qu'on est soi-même travailleur.

achACT pour Action Consommateurs Travailleurs.

Pourquoi ce nom ? À qui cela s'adresse-t-il ?

Il fallait bien trouver un nom [rires]. C'est un nom qui répond à l'ouverture à de nouveaux secteurs et qui a en plus l'avantage d'être dynamique. achACT s'adresse à ses organisations membres et tient à ne pas se substituer à elles, chacune ayant son public et ses propres moyens pour le toucher. Le concept vise des interlocuteurs divers, particulièrement les citoyens dans leurs dimensions de consommateurs et de travailleurs, à l'échelle individuelle et collective, et les invite à devenir achACTeurs.

L'idée très à la mode qu'on peut agir sur le monde par sa consommation !

On a facilement tendance à réduire un mouvement comme le nôtre à une fonction de conseil adressé au consommateur individuel à qui on dirait ce qu'il peut ou ne peut pas acheter. Mais cet aspect n'est qu'une partie infime de ce qu'on fait, et encore ce n'est pas exactement ça. On vise surtout à informer ce consommateur, individuel ou collectif, sur les pratiques des enseignes à qui il achète. Par contre, on n'est pas en position d'affirmer qu'une entreprise est parfaitement responsable et qu'une autre ne l'est pas. On n'a pas accès à toute l'information. On reste très dépendant de ce que l'entreprise veut bien nous dire et, malgré les contacts avec des travailleurs locaux, on ne peut prétendre avoir une vision exhaustive de l'impact social global de l'entreprise.

Difficultés de financement et de compréhension

achACT et la Clean Clothes Campaign européenne traversent une période difficile en termes de financement. En Belgique, achACT vient de se voir refuser le statut d'ONG et les possibilités de financement qui l'accompagnent parce que, d'après le ministre de la Coopération en poste jusqu'en 2011, ce que fait achACT n'est pas de la coopération au développement. La coordination internationale basée aux Pays-Bas rencontre le même type de difficultés.

Ceci illustre bien la difficulté à faire comprendre et reconnaître ce mode d'action « novateur » qui fait pourtant ses preuves depuis plus de 15 ans en agissant concrètement sur la vie de travailleurs dans des pays considérés comme en voie de développement, non pas en se substituant à leur gouvernement mais simplement en agissant directement sur l'impact que nos comportements ici ou sur leurs conditions de vie là-bas, en se basant toujours sur des mobilisations initiées par eux.



La relation producteur-distributeur

Les enchères inversées ou les travailleurs en soldes

Quand vous achetez un objet en seconde main sur eBay par exemple, il y a en général un vendeur et plusieurs acheteurs potentiels et celui qui emporte l'objet est celui qui sera prêt à payer le plus. Les enchères inversées, pratique courante dans le secteur de l'habillement, c'est un peu pareil. Sauf que ça se passe sur des plateformes spécialisées. Une grande marque mondiale – il y en a quelques dizaines – y place aux enchères une commande pour un certain nombre de vêtements que des milliers de producteurs se disputent au rabais. Tout ça se fait bien sûr sans aucun prix plancher qui pourrait correspondre au salaire horaire minimum vital multiplié par le nombre d'heures de travail que nécessite la commande. L'emportera celui qui est prêt au plus de sacrifices en termes de salaires et de conditions de travail. Pour cette fois, et jusqu'à la prochaine enchère. Ces pratiques, qui sont symptomatiques d'un monde et des valeurs qui le dominent, sont courantes chez Carrefour ou Trafic, par exemple.



ELECTRONIQUE SPORT VÊTEMENT JOUET

Vous n'octroyez pas de label ?

Contrairement à des labels environnementaux ou bio par exemple, on ne peut pas analyser un produit en fin de chaîne dans un magasin pour contrôler les conditions de travail dans lesquels il a été produit. On ne peut donc jamais affirmer qu'une filière de production est 100% responsable. D'autant que la plupart des droits des travailleurs ne sont pas tangibles. La liberté d'association des travailleurs par

« LA RELOCALISATION DE L'ÉCONOMIE DEVRAIT COMMENCER PAR AUGMENTER LES NIVEAUX DE SALAIRES QUI DÉVELOPPERONT LES POUVOIRS D'ACHAT ET LES MARCHÉS LOCAUX »

exemple : s'il n'y a pas de syndicats dans une usine, cela signifie-t-il qu'il y a un manque de liberté ou qu'au contraire les travailleurs n'en ressentent pas le besoin ? C'est pareil pour les discriminations. Tout ça est très complexe et cela n'a pas de sens de prétendre le résumer en un feu rouge ou un feu vert sur l'achat d'un produit. Par contre, on informe sur les labels qui existent et ce qu'ils signifient. Par exemple un T-shirt Max Havelaar est un T-shirt dont seul le coton est certifié équitable, pas nécessairement la manufacture.

Vous proposez des alternatives à certains produits ?

Il nous arrive d'en proposer, comme pendant notre campagne sur les jouets. Notre discours disait : « N'achetez pas mais louez, échangez, résistez aux campagnes marketing, réfléchissez aux clichés véhiculés par les jouets ». On vise donc à pousser à la réflexion sur sa consommation, en termes d'impact social, mais pas seulement. Au niveau individuel, on propose surtout aux citoyens un rôle d'interpellation, directe ou par écrit, des entreprises dont ils sont consommateurs (potentiels) et/ou travailleurs.

Relocaliser l'économie ne permettrait-il pas de mieux contrôler les filières de production ?

Dans un monde idéal, il n'y aurait pas de raison d'aller jusqu'en Chine pour faire produire nos vêtements ou nos jouets. On pourrait recréer de l'emploi ici en produisant localement, tout en repensant notre mode de consommation effrénée basé sur la surexploitation d'une main d'œuvre sous-payée. Quant à savoir quelles sont les premières étapes dans la transition vers ce monde idéal, il faut avant tout que les travailleurs du Bangladesh, par exemple, puissent se payer ce qu'ils produisent. Tout comme nous devrions consommer moins et mieux il faudrait qu'ils puissent travailler moins et dans de meilleures conditions. Le prix des produits reflètera alors le prix juste du travail qu'il nécessite.

C'est utopique ?

On en est encore loin ! Aujourd'hui, on vient d'obtenir au Bangladesh un salaire minimum légal qui ne vaut qu'un tiers du salaire minimum vital, qui permettrait à peine de se loger, de se nourrir et d'envoyer ses enfants à l'école. La relocalisation de l'économie devrait commencer par augmenter les niveaux de salaires, qui développeront les pouvoirs d'achat et les marchés locaux.



16

projet 11.11.11

Où ?

Cinq Villages (Ndoumboudj, Santamba, Dassilamé Socé, Toubacouta et l'île de Bétenty) de la Communauté rurale de Toubacouta, Région de Fatick, Sénégal, Afrique de l'Ouest

Contexte

À Toubacouta, dans l'Ouest du Sénégal, 25% de la mangrove a disparu entre 1980 et 2010. Ce sont les populations locales qui sont en partie responsables et victimes de la dégradation de ce riche écosystème, indispensable à l'équilibre écologique et aux espèces animales. En cause : le manque de conscientisation et d'alternatives économiques des populations locales. Une meilleure éducation à l'environnement et une plus grande participation au reboisement devraient participer à solutionner la dégradation de la mangrove.

Qui ?

En Belgique :

ASMAE

www.asmae.be

Au Sénégal :

Action Jeunesse Environnement – AJE

www.aje-sn.org

Quoi ?

Projet pilote de sensibilisation à la protection de la mangrove et de la forêt par la mise en place d'activités d'éducation à l'environnement.

Soutenir 11.11.11

N° de compte : BE33 0001 7032 6946

BIC : BPOTBEB1

au nom du CNCD-11.11.11

9, Quai du Commerce
1000 Bruxelles



Le CNCD-11.11.11
adhère au Code éthique
de l'AERF
www.vef-aerf.be



© Asmae

Sénégal Sauver la mangrove

CÉCILE VANDERSTAPPEN,
Chargée de recherche, CNCD-11.11.11

À Toubacouta, dans l'ouest du Sénégal, la mangrove et la forêt sont en danger. Pour ASMAE et son partenaire sénégalais AJE, l'implication de la population locale est essentielle pour mettre un terme à la dégradation environnementale et pour reboiser la région. L'Opération 11.11.11 les soutient.

Elle est surtout connue pour son dédale de racines et d'arbres mais moins pour le rôle qu'elle joue ou les ressources qu'elle procure. La mangrove couvre une superficie d'environ 150.000 km² sur notre planète. Caractéristique des embouchures de fleuves ou des zones littorales tropicales soumises au balancement des marées, elle est un riche écosystème indispensable à l'équilibre écologique et aux espèces animales dont l'Homme fait partie. Malheureusement, aujourd'hui cet écosystème à la fois essentiel et fragile est en danger, pour des raisons multiples : réchauffement climatique, exploitation intensive des fonds marins, mais aussi surexploitation par les populations locales.

La mangrove, source de vie

La mangrove est caractérisée par la prolifération d'arbres appelés palétuviers. Leurs feuilles, après décomposition dans l'eau douce, servent d'aliments pour les poissons de mer – tilapias, mullets, barracudas, thiofs... – et les crustacés. À l'échelle mondiale, la majorité des poissons se reproduisent dans des zones de mangroves. Les fleurs des pa-

rojet de l'organisation sénégalaise Action Jeunesse Environnement (AJE).

Responsabilisation et conscientisation

La dégradation de cet écosystème a débuté dans les années '70 et '80 suite aux sécheresses qui ont touché la région, le sel asphyxiant les arbres en l'absence d'eau douce. Mais c'est principalement la demande locale en ressources ligneuses qui pose problème aujourd'hui. Elles sont utilisées de façon excessive par les familles pour cuisiner et se chauffer. La demande en bois de service est forte aussi pour construire du mobilier et réaliser des objets d'art et d'artisanat. Pour AJE, les populations locales ne sont pas assez sensibilisées aux dangers à long terme de l'abattement abusif. « Il faut que chacun sente qu'il a une responsabilité », insiste René Sibomana, secrétaire exécutif d'AJE.

Face à ce processus de dégradation, l'État sénégalais sensibilise ses ministères et encourage les autorités locales à introduire la protection de l'environnement dans les stratégies de développement local mais les moyens en leur

de la population – et des femmes car ce sont elles qui, traditionnellement, ont la charge de récolter du bois et de cuisiner pour la famille.

C'est donc avec eux qu'une piste de solution a émergé assez vite, celle de la mise en place de bois villageois protégés et la tenue d'ateliers pratiques sur la régénération assistée des espèces locales menacées. Cinq villages pilotes sur les 52 que compte la Communauté rurale de Toubacouta ont été sélectionnés. L'objectif est de régénérer le potentiel lignéux d'une zone et d'éviter ainsi l'exploitation des mangroves et forêts protégées. Les bois villageois sont la propriété des villages et sont gérés en tant qu'espace communautaire. Les espèces à reboiser ont été choisies par les villageois. Il s'agit d'espèces à croissance rapide et d'arbres fruitiers. La revente des fruits permettra prochainement la mise en place d'une caisse commune destinée à participer à la couverture des besoins de base des populations.

À côté de la création de bois villageois, des ateliers d'éducation environnementale destinés aux adultes ou aux élèves de six écoles primaires (plus de 700 élèves, filles et garçons) sont organisés. Leur objectif à long terme étant l'acquisition d'un comportement conscient et mieux adapté à la préservation de l'environnement.

Ce projet en cours de développement est une expérience pilote qui doit toucher au total plus de 11.110 personnes (hommes, femmes et enfants). Il a été pensé et élaboré dans l'espoir d'être dupliqué et étendu aux autres villages de la région et du Sénégal et bénéficier, comme en juillet 2011, de l'aide ponctuelle de jeunes belges dans le cadre de chantiers d'immersion organisés par Asmae et AJE. L'ensemble des familles impliquées valoriseront et partageront les connaissances acquises lors d'une manifestation festive et engagée le 5 juin prochain, date de la Journée internationale de l'environnement. Journée qui pourrait être l'occasion, au Nord, de poser l'autre versant du problème : celui de l'impact de nos modes de consommations sur les écosystèmes du Sud...

« LES POPULATIONS LOCALES NE SONT PAS ASSEZ SENSIBILISÉES AUX DANGERS À LONG TERME DE L'ABATTAGE ABUSIF »

létuviers sont, quant à elles, très appréciées par les abeilles et participent dès lors à la production locale de miel. Véritable garde-manger pour l'homme, la mangrove est aussi source de remèdes : racines, feuilles, bourgeons, écorces, servent à la confection de médicaments efficaces et très utilisés. Au niveau environnemental, la mangrove constitue un puissant puits à carbone, une véritable protection contre l'érosion côtière et facilite le développement de l'agriculture en freinant la remontée du sel marin.

La mangrove est donc un écosystème très riche mais elle tend à se réduire. À Toubacouta, dans l'ouest du Sénégal, 25% de sa superficie a disparu entre 1980 et 2010, ce qui n'est pas sans conséquences sur les populations locales. Celles-ci sont les premières à en subir les conséquences, mais elles peuvent aussi faire partie des solutions. C'est sur ce principe que se base le

possessions sont si dérisoires qu'ils semblent inefficaces. De grandes ONG et agences internationales, tel Océanium, mettent également la main à la pâte, en lançant des grands programmes de reboisement, de protection de la mangrove et de création des zones marines protégées.

Recherche Action Participative

Les villageois de Toubacouta savent qu'ils dégradent leur environnement et souhaitent trouver une solution pour stopper ces ravages qui leur portent préjudice. Pour l'ONG belge ASMAE et l'AJE, il faut leur offrir la possibilité de trouver eux-mêmes des solutions à leurs problèmes. Leur méthodologie, c'est la « recherche action participative » : les habitants doivent être impliqués dans la préservation. Dans ce cas précis, un accent tout particulier est mis sur la participation des jeunes – 52%

Les Récréâtrales

africain Le théâtre dans sa diversité et ses difficultés

JULIEN TRUDDAÏU
Producteur et animateur radio

Comédien et metteur en scène burkinabé, Étienne Minoungou vit entre Bruxelles et Ouagadougou. Depuis 2002, il organise un des événements théâtraux majeurs du continent africain : les Récréâtrales. Nous l'avons rencontré à la veille de la 7^e édition de ce festival ô combien original.

Il y a d'abord une question : quelle est la place de l'Afrique en général et de l'Afrique francophone au Sud du Sahara en particulier dans l'univers de la production théâtrale contemporaine ? Il y a ensuite un constat : la multiplication des festivals de théâtre en Afrique ne résout pas les problèmes essentiels : le temps pour créer, le nombre peu élevé de productions annuelles, la faible formation des comédiens, le manque de moyens et celui d'espaces de travail et de recherche. C'est en partant d'un tel constat et de la conviction de l'importance de ce que le théâtre peut avoir à dire aujourd'hui qu'Ildevert Méda, metteur en scène-comédien, et Étienne Minoungou, comédien-dramaturge, ont initié les « Récréâtrales », les Résidences de création, de formation et d'écriture théâtrales panafricaines chaque année au Burkina Faso.

Au bord du plateau

Les Récréâtrales, c'est une démarche particulière, celle de travailler le texte à l'épreuve de la scène à partir d'improvisations et de convoquer les intuitions des comédiens pour nourrir l'écriture en même temps que le spectacle se crée. Expérimenter, tester avant de systématiser ou conceptualiser. « Un auteur nigérien, Alfred Dogbé a résumé cette démarche, il parle d'"écrire debout, au bord du plateau" », explique Étienne Minoungou, « afin d'aborder les problèmes du théâtre en Afrique ».

Les Récréâtrales naissent donc de cette envie en 2002. Au fur et à mesure des éditions, « on est arrivé à mettre en place tout un calendrier de formules ». Les compagnies sélectionnées se retrouvent dans un premier temps en février-mars lors de

la « Quarantaine ». Durant cette période, auteurs, metteurs en scène et scénographes réfléchissent ensemble sur l'écriture, la dramaturgie et la scénographie. Vient ensuite la deuxième phase : les projets les plus aboutis accèdent au « Côté Cour ». « C'est le projet qui passe à l'épreuve du plateau avec des comédiens pour essayer de vérifier toute une série d'intuitions que les créateurs ont eues ». En automne, les équipes se retrouvent à nouveau à Ouagadougou pour finaliser et répéter leur spectacle. Dernier moment, les Récréâtrales accueille le « grand public » et des programmeurs. « Mais l'occasion est aussi saisie pour inviter les créations les plus marquantes de la saison africaine, histoire de faire une photo réelle de l'activité théâtrale du continent. »

Emergence du citoyen africain

Si trop souvent, le théâtre africain en est réduit à la seule forme qu'est le conte, le festival essaie de réfléchir aux différentes formes et de proposer ainsi une large palette des courants présents sur le continent. « La création théâtrale africaine est plus inspirée par le conte et donc de l'oralité qui fait sa spécificité. C'était une esthétique revendiquée. Mais des écritures contemporaines ont bousculé ces schémas, ceci dans un contexte de libéralisation des espaces publics et des évolutions politiques vers le multipartisme. Donc, tout à coup, on ne s'exprime plus au nom de la collectivité mais en son nom personnel, en tant qu'individu. Le citoyen africain émerge et parle en son nom et plus en celui de sa communauté. »

Ouverture aux autres pays

D'année en année, les Récréâtrales se sont ouvertes à d'autres pays du continent, malgré les différences. « Nous sommes



Étienne Minoungou
© Isabelle De Beir

beaucoup plus proches par exemple de la France, de la Suisse ou de la Belgique que de l'Égypte, de la Mauritanie ou de la Tunisie. Pareil pour l'Afrique du Sud, et les pays non-francophones. Les traditions ne sont pas les mêmes. Même à l'intérieur de l'espace francophone, on ressent des différences », constate Étienne. « On apprend alors une autre façon de faire du théâtre, de dire le texte, de jouer. Il y a par exemple une douleur qui s'exprime dans les créations d'Afrique centrale, car ce sont des pays en conflit permanent. » Confronter les esthétiques, les histoires enrichit les créateurs. « Cela crée des liens de collaborations et favorise les coproductions Sud-Sud plutôt que les traditionnelles Nord-Sud. »

Le rôle de la diaspora

Chaque année, en plus des compagnies africaines, les Récréâtrales invitent des équipes venues du Nord, histoire de « dépassionner les différents rapports et essayer de les rendre normaux ». « Quand les gens viennent aux Récréâtrales, ils ne viennent pas en Afrique, mais dans un espace de recherche dédiée à la création théâtrale », affirme Étienne. Parmi les artistes du Nord, certains sont issus de la diaspora africaine, celle-là même qui dans les années 70 et 80 impulsions d'autres courants dans les pays d'origines. « Le théâtre a pu se faire car cette diaspora est rentrée et a apporté à l'activité. » Les Récréâtrales ont pu accueillir Koffi Kwahulé, Emile Labosolo ou encore Dieudonné Kabongo (disparu récemment). « Ils ont légué leurs compétences et ont pu constituer aussi pour les jeunes professionnels des références qui ont souvent été occidentales, européennes. Ce n'est pas la même chose quand c'est la diaspora qui revient chez elle ! »

Dans ces échanges, tout n'est pas simple. Les artistes de la diaspora apportent quelque chose de singulier « qui parfois pose problème à la règle traditionnelle mais qui permet en même temps à celle-ci d'évoluer ». Étienne cite l'exemple

« LE CITOYEN AFRICAIN ÉMERGE ET PARLE EN SON NOM ET PLUS EN CELUI DE SA COMMUNAUTÉ »

d'auteurs qui ont travaillé sur la question de l'homosexualité ou de l'immigration vue de l'autre côté : « Leurs points de vue ont souvent choqué et permis de mettre des mots sur des choses enfouies. Cela permet parfois à une opinion d'évoluer sur ces différentes questions. »

Fort de son expérience, les Récréâtrales continuent de réfléchir sur les problèmes auxquels sont confrontés quotidiennement les artistes de la scène africaine. Car si l'espace de création offert est important, il faut aussi pouvoir montrer un spectacle, partir en tournée, bref, le diffuser. « Le problème vient du fait que le théâtre africain n'a pas de soutien public. Et il peine à créer un véritable public. Or, il n'y a pas de théâtre sans public et sans espaces de représentations régulières ». Et les disparités entre les pays sont grandes. « Nous réfléchissons en ce moment à la création de circuits de diffusion, à la fois dans les pays, mais aussi sur le plan régional. Ce projet s'appelle 'Itinéraires' qui sera mis en œuvre à partir de cette année et qui proposera, dans plusieurs villes, une caravane de création. Mais il reste pour les artistes de chaque pays la responsabilité de construire eux-mêmes des espaces d'offres au public »

OUMOU ZE
Chargée de recherche, CNCD-11.11.11



Aide au développement : qui aide qui au nom de quoi ?

FLe Nord est-il généreux avec Le Sud ? Les montants de l'Aide publique au développement tendent à montrer une évolution positive mais l'aide n'est pas l'unique canal de relations entre pays « riches » et pays « pauvres ».

Les relations internationales sont multiples et complexes. Au quotidien, que ce soit par la presse, au détour de conversations ou de réflexions captées dans la rue, on peut rapidement se sentir dépassé par les analyses, déclarations ou autres informations chaudes de l'actualité. Les nouvelles sont souvent mauvaises, voire déprimantes. Dans nos médias, la présence des pays les plus pauvres, de ce « Sud » laissé pour compte du développement, s'apparente alors souvent à une longue énumération de maux tous plus alarmants les uns que les autres. Famines, guerres, révoltes et « yeux mouillés », l'image du monde dit en développement est souvent celle d'un gouffre qui se situe au Sud de la planète, et dans lequel peu d'avancée arrivent à combler le retard accumulé. Une telle vision, négative et caricaturale, serait risible si elle n'était si proche du ressenti des spectateurs occidentaux que nous sommes.

Dès lors, lorsque le club des pays les plus riches, appelés pour l'occasion « pays donneurs » sort son bilan annuel, tous les commentaires se concentrent sur ces efforts de solidarité qui sont rendus encore plus difficiles en temps de crise. En 2010, les montants globaux de ce que l'on appelle l'aide publique

Des relations Nord-Sud « multiples »

Toutefois, si l'on revient un instant aux fondamentaux de ce principe de solidarité internationale pour le développement, on reste encore loin des comptes. Dans certaines situations, le tableau s'est même assombri². Il faut relativiser l'idée d'effort auquel ces pays se sont engagés depuis les années 60 en vue d'en finir avec la pauvreté dans le monde. En effet, l'aide n'est pas l'unique

Une histoire de classifications

Depuis ses débuts, la coopération au développement, telle qu'on la connaît aujourd'hui, s'est faite au nom de principes et valeurs fortes. L'éradication de la pauvreté ou sa diminution, la lutte contre la faim dans le monde, et bien d'autres raisons pour mobiliser la solidarité des pays riches envers « les plus démunis » de la planète. Depuis les années 1960, les interventions des États ou des acteurs non-gouvernementaux se sont construites sur une série d'engagements forts, souvent contraignants relatifs aux droits humains fondamentaux. Une nouvelle sorte d'accords internationaux est née dans la foulée de la Déclaration universelle des droits de l'homme par une communauté internationale sortie de deux guerres mondiales et ayant assisté à l'accession à l'indépendance de la plupart des États dans le monde. La plupart de ces politiques de coopération au développement se dotent d'une stratégie ou de cadres qui en fixent les objectifs principaux, et permettent ensuite de cibler des pays bénéficiaires potentiels. Partant souvent du principe de concentrer les moyens dans un nombre limité de programmes de coopération, la sélection des partenaires à soutenir relève typiquement d'arbitrages internes à chaque pays, à des choix politiques revenant à chaque gouvernement. Dégager des règles ou des normes en la matière s'avère donc hasardeux.

Ainsi, lorsque la Belgique décide de « concentrer » son APD sur 18 pays partenaires en 2004, cela va certainement dans le sens d'une amélioration de son efficacité. Moins de partenaires, c'est une certaine façon d'augmenter les « petits moyens » du petit pays, pour les programmes soutenus. Toutefois l'exercice ne résiste pas à la règle des intérêts multiples. On retrouve ainsi un poids proportionnel élevé des trois pays d'Afrique centrale dans le portefeuille : près d'1/3

« POUR 2 EUROS DE FINANCEMENTS ALLANT DU NORD VERS LE SUD, CE SONT 3 EUROS QUI REMONTENT DU SUD VERS LE NORD »

au développement (APD) étaient à un niveau historique : 128,7 milliards de dollars. Cela représente 0,49% des richesses créées dans ces pays. Une première réaction peut être de dire que la solidarité n'est pas dans de si mauvais jours. En effet, un pays comme la Belgique est arrivé à « débloquer » quelque 3 milliards de dollars, 0,64% de son revenu national brut.

Donneurs et receveurs

La notion d'APD fut adoptée en 1969 par les pays membres de l'OCDE¹, au sein de leur Comité d'aide au développement (CAD). Depuis lors, un ensemble d'instruments sont utilisés pour récolter, analyser et classifier les montants d'APD, selon les « pays bénéficiaires » et les « donateurs ». L'OCDE fixe ainsi la liste de « tous les pays et territoires éligibles à l'APD. Il s'agit de tous les pays à revenu faible ou intermédiaire à l'exclusion des membres du G8, de l'Union européenne, et de ceux dont la date d'entrée dans l'UE est fixée ». Ils sont 148. Les pays qui attribuent des financements visant à « favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement » sont repris dans la catégorie des donateurs, appelés depuis peu donneurs.

canal de relations entre pays « riches » et « pauvres ». Diplomatie et géopolitique, intérêts économiques entrent aussi en ligne de compte. Si la plupart des services en charge de la coopération au développement se retrouvent d'ailleurs logés dans les ministères des Affaires étrangères, les ministères de l'Économie et des Finances ont aussi une implication dans la gestion d'une partie de l'aide, qui est fournie sous forme de prêts ou de dons aux pays en développement. La complexité de ces « relations multiples » est d'ailleurs particulièrement bien illustrée lorsqu'on l'aborde sous les aspects économiques.

Si l'on considère l'ensemble des flux financiers qui circulent entre le « Nord » et le « Sud », *in fine*, pour 2 euros allant du Nord vers le Sud, ce sont 3 euros qui « remontent » du Sud vers le Nord³. Il ne faut donc pas négliger les autres flux : les prêts, les transferts des migrants, les investissements directs étrangers (IDE) du Nord vers le Sud, mais aussi les placements illicites, le remboursement de dettes (et des intérêts), le rapatriement des profits des entreprises multinationales du Sud vers le Nord. L'APD n'est donc qu'une carte parmi d'autres, jouée avec stratégie avec une sélection de « partenaires officiels ».



ORGANISATION DE
COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUES

CIES FOR BETTER LIVES TIQUES MEILLEURES E VIE MEILLEURE

© OCDE 2011

des budgets sont ainsi destinés à 1/6 des partenaires. Choisir d'établir une relation de partenariat avec un pays en développement se révèle un subtil équilibrage entre l'engagement et la défense de principes d'une part et la poursuite ou

stratégies officielles. Mais cet objectif se décline dans divers vocables et agendas. Le plus récent consensus au niveau de la communauté internationale se base sur la Déclaration du Millénaire des Nations Unies (2000) qui établit 8 objectifs à atteindre à l'horizon 2015⁶ et 18 indicateurs concrets. Mais chaque pays reste maître de ses priorités politiques et on retrouve des objectifs variés selon les gouvernements aux commandes. Cette diversité des objectifs est bien illustrée dans le cas de la Chine, par exemple, qui n'intervient pas au nom des

« LA LIMITÉ EST TÉNUE POUR PASSER D'UNE SITUATION DE DONNEUR À CELLE DE RECEVEUR SUR L'ÉCHIQUIER INTERNATIONAL »

l'entretien d'intérêts d'autre part. Sachant que la première destination des exportations de la République démocratique du Congo est longtemps restée l'Union européenne (30%), avec la Belgique en tête (13,7%)⁴, et que par ailleurs ces mêmes « partenaires » sont les principales origines des importations de la RDC après l'Afrique et l'Afrique du Sud en particulier (30% en provenance de l'UE et 10,4% en provenance de la Belgique)⁵, il est évident que le dialogue sur la coopération entre les deux pays dépasse le seul enjeu du montant annuel d'APD.

Les objectifs variés de l'aide

Lorsqu'il existe une loi pour encadrer les interventions de la coopération au développement, c'est souvent le lieu où l'on retrouve la définition de ces principes de solidarité internationale qui animent le donneur, même si ce n'est pas le cas pour tous les pays. La Belgique par exemple a une loi sur la coopération au développement depuis mai 1999 (révisée en 2008).

La réduction de la pauvreté est l'objectif le plus souvent cité et repris dans les

Objectifs du millénaire pour le développement, qu'elle juge « paternaliste et assistentialiste, mais plutôt au nom d'une solidarité Sud-Sud, gagnant-gagnant »⁷.

Il arrive que la coopération prenne la forme d'« actions réalisées dans leur ensemble par les acteurs publics et privés entre des pays ayant un niveau de revenus différent, afin de promouvoir le progrès économique et social. » (Espagne), ou encore visant à remplir « l'exigence de garantir le respect de la dignité humaine à tous les habitants de la planète et d'assurer la croissance économique de tous les peuples en améliorant l'interdépendance mondiale moyennant l'élargissement des marchés. » (Italie) Partant de ces quasi « impératifs moraux », les pays riches interviennent alors dans les politiques internes de pays pauvres, sous la forme de leur APD.

Dans le jeu global de « qui aide qui ? », un pays comme le Brésil se retrouve ainsi d'une part dans la liste des bénéficiaires, catégorie « revenus intermédiaires tranche supérieure », avec 364,46 millions de dollars d'APD reçus en 2009 et, d'autre part, donneur d'APD pour un montant de 65 millions de dol-

lars de programmes prévus pour 2010 par l'Agence brésilienne de coopération (ABC) dans 37 pays africains.⁸ La Thaïlande se trouve également dans cette dualité donneur-receveur.

On le voit, la limite est ténue pour passer d'une situation de donneur à celle de receveur sur l'échiquier international. Il faut donc bien reconnaître que nous sommes véritablement face à des choix de classification lorsque l'on parle d'aide au développement. Et cela d'autant plus lorsque l'on considère l'ensemble des flux financiers qui font basculer ce rapport de « dons » Nord-Sud en une relation de « ponction » Sud-Nord. Plus que la défense d'une enveloppe de l'aide remplie qui aille du Nord vers le Sud, le véritable combat de la solidarité internationale doit se concentrer sur un rééquilibrage dans la répartition des richesses qui s'accumulent du Sud vers le Nord.

1/ L'Organisation pour la Coopération et le Développement Économique rassemble les 34 pays les plus industrialisés du monde.

2/ En 2010, le nombre de personnes souffrant de la faim a diminué, « mais reste à un niveau inadmissible », passant à 925 millions de personnes (Source FAO). 3/ « Tel qu'il est calculé d'après les statistiques de la balance des paiements du Fonds monétaire international (FMI), le solde net des transferts financiers est systématiquement négatif depuis 1997 pour les pays en développement, et depuis 1999 pour les pays en transition », Bruno Gurtner, in « Un monde à l'envers : le sud finance le Nord », Annuaire suisse de politique de développement, Vol.26, N°2, 2007, pp.57-80

4/ Récemment dépassés par la Chine qui a canalisé 42,5% des exportations en 2008 !

5/ Source : « Trade Policy Review: Democratic Republic of the Congo », World Trade Organization, Trade Policy Review, S240, pp.113-114 6/ Les objectifs sont : 1. réduire l'extrême pauvreté et la faim; 2. assurer l'éducation primaire pour tous; 3. promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes; 4. réduire la mortalité infantile; 5. améliorer la santé maternelle; 6. combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies;

7. assurer un environnement durable; 8. mettre en place un partenariat mondial pour le développement. 7/ Laurent Delcourt, La Chine en Afrique : enjeux et perspective, Editorial, Alternatives Sud, Vol.18, 2011, p.16 8/ La coopération technique du Brésil en Afrique, Agence brésilienne de coopération au Développement, p.7

Chronique subjective
et complètement à l'ouest,...

GÉRARD MANRÉSON,
Docteur ès cynisme à HECC
Haute école du Café du Commerce

Hypocondriaque mais indispensable !

Il y a peu, lors d'un colloque « Vaincre le stress tout en spéculant », j'ai été interpellé par des thérapeutes littéralement bouleversés par le comportement erratique du Marché financier. Ces thérapeutes m'ont fait remarquer que le Marché fait des crises d'angoisse, qu'il a besoin d'être rassuré, qu'il est frileux, lunatique, versatile, qu'il observe, qu'il attend ou alors qu'il pense qu'il faut plus ou moins, ou les deux à la fois... Bref que le Marché est manifestement atteint d'hypocondrie aigüe doublée d'une profonde dépression.

J'adhère à ce diagnostic clinique, mais il est selon moi incomplet : on a aussi décelé des symptômes de boulimie. Le Marché essaie de combler son manque de confiance en lui en se gavant le plus vite possible. Pour prendre une métaphore de saison, c'est comme si l'oie se gavait elle-même pour produire du foie gras. Le Marché fonce tête baissée. Il confirme en cela la fameuse loi de Brel : « Le Marché, plus il devient gros, plus il devient... »

Mais je vous arrête tout de suite. Je vois bien la conclusion que vous alliez tirer. Le Marché est souffrant, passons-nous en ! Votre ignorance allait vous pousser à commettre une irréparable méprise. En effet, si le diagnostic clinique est irréfutable, vous devez savoir que le Marché, même au lit avec 40 de fièvre, reste fantastiquement efficace et attentif à la moindre rumeur pour prendre une décision réfléchie. Bref il forme une puissance supérieure, quasi divine et « a toujours raison » pour paraphraser mon ami Franklin Pichard, directeur de Barclays.

Deux petits problèmes persistent toutefois : *primo*, le Marché est sans cesse vilipendé et traîné dans la boue. De basses attaques qui finiront par saper sa confiance en lui et qui ont de quoi m'indigner – oui, oui, M. Hessel, vous n'avez pas le monopole de l'indignation !. *Secundo*, une récente étude réalisée auprès de 5.000 professionnels de la finance a montré que ces derniers n'avaient pas confiance dans le Marché. Or, justement, de quoi a besoin prioritairement le marché ? De confiance.

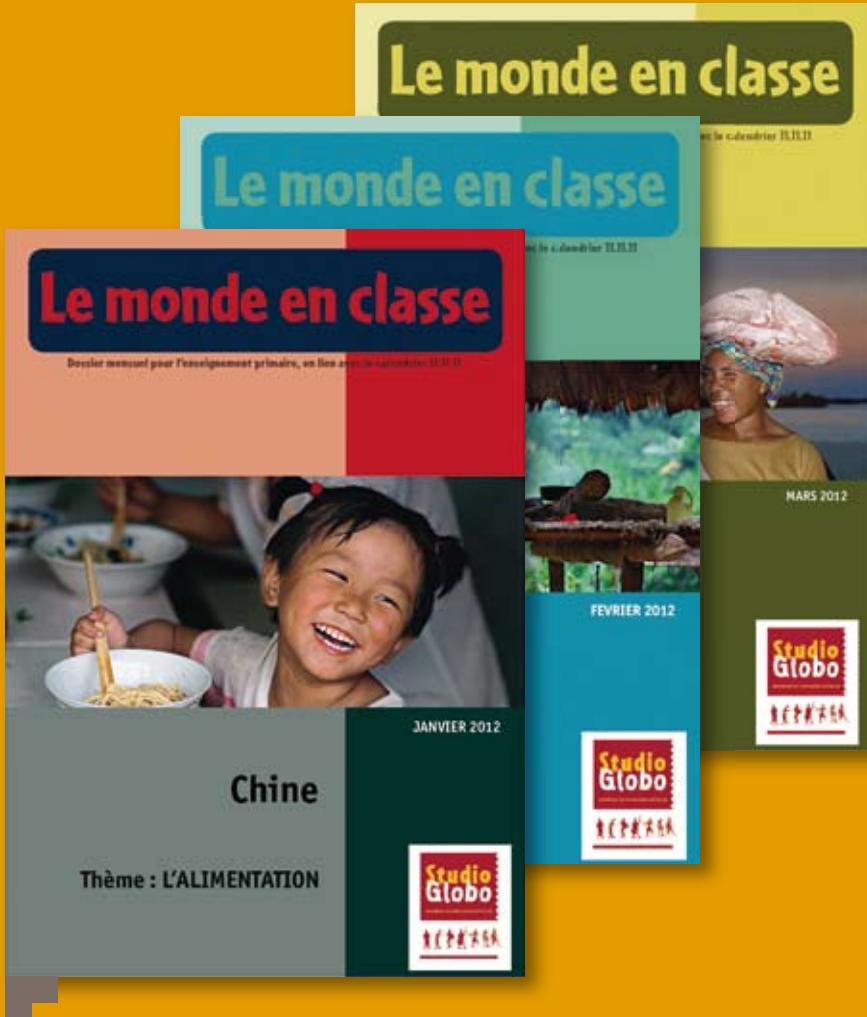
J'ai donc décidé d'engager ces thérapeutes. Histoire de lui fournir un accompagnement psychologique pour passer cette mauvaise passe, lui éviter le *burnout* et affronter les grands défis de demain. D'ailleurs, au milieu de la grisaille, un rayon de soleil devrait lui rendre le sourire : les émissions de CO₂ augmentent et la fonte des glaces s'accélère...

Les marchés financiers

La toute-puissance des marchés financiers résultent d'une succession de décisions politiques. C'est donc au politique de reconstruire les mécanismes de régulation qui ont été démantelés depuis les années 80.

La première et plus importante mesure est de séparer les banques d'affaires (activité de spéculation) des banques de dépôt (collection de l'épargne et prêts). Cela impliquerait que seules les banques de dépôt seraient susceptibles d'être aidées par l'État en cas de crise, pour protéger les petits épargnants et la disponibilité de crédits pour les ménages et les entreprises. Cela impliquerait également la fin des sauvetages sans conditions : les banques renflouées seraient nationalisées et placées sous contrôle démocratique.





Le monde en classe

Chaque mois, découvrez la vie du Sud

Vous êtes instituteur/trice ?

Partez à la découverte du monde avec vos élèves !

Depuis plus de 30 ans, le calendrier 11.11.11 ouvre une porte sur le monde dans bien des lieux, dont de nombreux établissements scolaires. Nous vous proposons pour la deuxième année consécutive un pas de plus à la découverte du monde...

Eveillez vos élèves à la solidarité internationale dès la première année primaire et jusqu'en sixième, grâce à une formule inédite en Belgique francophone !

Le principe est simple : chaque mois, vous recevez un dossier didactique de 20 pages en lien avec la photo du calendrier 11.11.11. Lorsque vos élèves découvrent une nouvelle image en début de mois, vous pourrez grâce aux dossiers « Le monde en classe » parcourir un nouveau pays avec eux au travers d'un récit original, réaliser des exercices spécifiquement conçus pour chaque cycle, approfondir une nouvelle thématique et, ainsi, les sensibiliser progressivement aux relations Nord-Sud.

Rédigé en collaboration avec des enseignants, le contenu des dossiers est adapté à l'âge de vos élèves.

Visionnez un dossier type sur www.cncd.be/lemondeenclasse

Plus d'informations : education@cncd.be – 02 250 12 57

